



Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation
et des Orphelins de Guerre
FNAPOG

Solidarité - Mémoire - Fraternité

Marie-Louise LORENZON
Présidente de la FNAPOG Nationale
120 Rue Principale
57450 FARSCHVILLER
☎ : 03-87-89-25-08 📞 : 06-71-80-59-68
✉ : lorenzon.malou@orange.fr

Madame Marie-Christine Verdier-Jouclas
Directrice Générale de l'ONaCVG
Hôtel National des Invalides
129 Rue de Grenelle
75700 PARIS Cedex 07

Farschviller, le 22 novembre 2024

Madame la Directrice,

Nous avons tenu notre Assemblée Générale le 16 octobre dernier et avons l'honneur de vous faire parvenir le procès-verbal de cette réunion.

Nous avons recueilli la parole de nos présidents de délégation et avons constaté, dans l'ensemble, une légère augmentation du nombre de dossiers de Pupilles de la Nation Majeurs instruits en commissions départementales.

Nous saluons la simplification administrative des dossiers et leur modification et nous félicitons de cette avancée.

Nous avons toutefois constaté une très grande disparité d'interprétation, selon les départements, de la circulaire nationale, notamment en ce qui concerne l'information aux Pupilles de la Nation Majeurs.

Certains services départementaux ont communiqué par voie de presse, mais peu de communes et d'EPHAD ont été sollicités, ne permettant pas ainsi de mettre à jour les registres tenus en département.

Ce qui nous amène à constater que ces mesures ne sauront répondre à :

Combien de Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre sommes-nous ?

Nous porterons donc à nouveau ce débat auprès de Monsieur le Ministre Délégué, successeur de Madame la Secrétaire d'État, lors d'un rendez-vous que nous espérons proche.

Nous lui redirons que nous souhaitons ardemment la mise en place d'un numéro de téléphone vert, à l'instar de ce qui a été fait pour les populations Harkis.

Cela dira enfin la volonté de l'État de savoir qui sont ses « enfants, Pupilles de la Nation, Orphelins de guerre ».

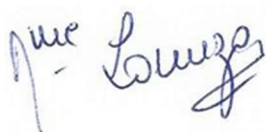
Siéger dans les commissions départementales désignées par les services du Préfet nous paraît essentiel, et donc que chaque service ONaCVG puisse proposer le nom de Pupilles figurant sur ses registres, car des registres il y en existe, lesquels constitueraient la base d'un futur recensement.

Il nous importe au plus au point que les 4 millions budgétaires réservés aux Pupilles Majeurs soient effectivement attribués et pérennisés.

Nous apprécions grandement, Madame la Directrice, l'attention que vous portez à notre situation et nous saurons le dire à Monsieur le Ministre.

Veillez croire, Madame la Directrice, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Marie-Louise LORENZON
Présidente Nationale



Christiane DORMOIS
Première Vice-Présidente

